

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 janvier 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 10

Présents : 7

Excusés : 3

Nbre de suffrages exprimés :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Date de convocation

13/01/2025

Date d'affichage

13/01/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

/ /

Et publication du :

/ /

L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt janvier** à 17 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel MARTY.

Présents : ARSICAUD Pascal, BERGER Bernard, JAUDEAU Véronique, MARTY Michel, GAUTRIAUD Magali, SAINTONGEY Alexandra, RAFFIER Joëlle,

Excusés : AVRIL Alexandre, HILLAIRET Sylvain, GROSLAUD Didier

Pouvoir :

Secrétaire de séance : JAUDEAU Véronique

Ouverture des crédits d'investissements

Vu la nécessité de pouvoir mandater des factures d'investissement avant le vote définitif du budget primitif de la Commune de La Genétouze,

Vu la demande de Monsieur le Maire au conseil municipal de se prononcer sur l'ouverture des crédits d'investissement à hauteur de 25% des crédits prévus au budget primitif 2023, des opérations d'équipement utiles en 2024 soit

Total dépenses investissement	580 951.86
c/001 Report invest.	- 91 998.63
c/041 Dép. ordre inv. Opé patrimoniales	-
c/16 Emprunts	-
	<u>488 953.23</u>

488 953€ x 25% = 122 238€

- **Décide** l'ouverture de crédits d'investissement suivant :

OPERATIONS D'EQUIPEMENT		MONTANTS en euros
104 - Restaur. des bat. mairie	15 000	8 000
2135 - Instal.géné.,agencements,aménagement	15 000	
106 - Acquisitions foncières	214 953	33 738
2111 - Terrains nus	214 953	
108 - Restructuration cimetières	40 000	20 000
2116 - Cimetière	40 000	
110 - Aménagement foncier	10 000	2 500
212 - Agencements et aménagements d	10 000	
54 - Gros matériel/véhicules/mobilier	10 000	2 500
2158 - Autres install., matériel et outillag	10 000	
55 - Salle polyvalente Gros travaux	5 000	1 250
57 - Gros travaux logements communaux	10 000	2 500
2135 - Instal.géné.,agencements,aménagement	10 000	
72 - Equipement salle polyvalente	10 000	2 500
2188 - Autres immobilisations corporelle	10 000	
88 - Rénovation maison d'école	10 000	2 500
90 - Gros tnx réseau	15 000	3 750
21538 - Autres réseaux	15 000	
92 - Aménagement atelier garage	5 000	1 250
2188 - Autres immobilisations corporelle	5 000	
93 - Aménagement et informatique mairie	3 000	750
2183 - Matériel informatique	3 000	
96 - Elaboration PLU	10 000	2 500
202 - Frais études, élab. Modif. Et rév. d	10 000	
97 - Défense incendie	30 000	15 000
2156 - Matériel&outillage d'incendie et d	30 000	
99 - Outillage équipement atelier	5 000	1 250
118 - TRAVAUX VOIRIE 2025		20 000
		119 988

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits d'investissement, dans l'attente du vote du budget primitif 2025, tels que présentés ci-dessus.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Le Maire, Michel MARTY

